**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Publié le mercredi 01 avril 2020.*

Communiqué de presse suite à la parution de l'article du 31 mars dans Presse Océan intitulé: « Coronavirus. Pour le Préfet, « l’économie ne doit pas s’arrêter »

Nous tenons à réagir aux propos tenus par Monsieur le Préfet de Loire Atlantique dans l’article  paru dans votre journal le 30 mars 2020.

Nous sommes outrés et scandalisés de voir que pour le Préfet de Loire Atlantique l’économie et les profits des entreprises passent avant la sécurité et la vie des citoyens. Le gouvernement a décrété depuis la mi-mars le confinement lié à l’épidémie de coronavirus qui tue des personnes, qu’elles soient ou non fragiles, de façon à faire diminuer la propagation de ce virus et ainsi éviter de saturer notre système de santé déjà au bord du gouffre, tout en déclarant qu’il est « impératif d’aller au travail » (cf. déclarations E. Macron, E. Philippe, Medef). Le Préfet de Loire Atlantique exhorte les entreprises de la région à poursuivre ou à reprendre leurs activités et demande aux concitoyens à revenir au travail.

Cette décision est criminelle pour les salariés qui subissent des pressions pour revenir travailler dans des conditions de sécurité qui ne sont pas assurées, pour leur famille et pour les personnels de santé qui vont devoir faire face à une montée en charge de cette épidémie dans les semaines à venir. De tels comportements aggravent la situation.

Monsieur le Préfet cite en exemple Airbus de Nantes et de Saint Nazaire  qui ont repris leurs activités, alors que ces entreprises ne sont pas des entreprises dont les activités sont d’une nécessité absolue dans ce contexte de pandémie mondiale. Tous ces salariés ne sont pas à travailler seuls derrière un bureau en visioconférence pour poursuivre leurs activités et être ainsi protégés du virus. Monsieur Claude d’HARCOURT donnent des leçons aux maîtres d’œuvre comme par exemple aux architectes et  coordinateurs de chantier qui en se confinant bloquent les chantiers comme celui du futur CHU de NANTES qui selon lui doit se poursuivre, au prix de combien de morts ? Il n’a pas précisé.

Malgré cette crise, Malgré les annonces faites dernièrement par le Président de la République sur l’Hôpital Public, Monsieur le Préfet signe et persiste à vouloir voir aboutir ce projet qui est sous dimensionné, qui ne répond absolument pas aux besoins de la population et qui est un investissement hors normes par son coût exorbitant lié à son emplacement inapproprié.

Cette crise n’aura pas servi de leçon !!!

Ce projet doit être arrêté immédiatement et réétudié dans sa globalité de façon à répondre aux besoins de la population en concertation avec celle-ci qui est directement concernée par ce projet.

Bafouer les règles de confinement au service du capital et au détriment de la vie des salariés est irresponsable.

Stigmatiser les salariés qui ont fait le choix de protéger leur santé et leur vie est inacceptable. Prendre ce risque, ce n’est pas respecter ceux et celles qui mettent tout en œuvre aujourd’hui pour sauver des vies dans les établissements de santé et c’est aussi mettre leur vie en danger. Nous ne sommes pas dupes, ce double discours nous le connaissons, tout comme le gouvernement assurait au début de l’épidémie qu’il y avait suffisamment de masques, alors que ce manque d’anticipation fait des morts chez les soignants et dans la population. Tout comme les soignants présentés aujourd’hui par le gouvernement comme des héros alors que quelques mois auparavant ces mêmes héros se faisaient gazer sur Nantes parce qu’ils revendiquaient des moyens pour l’hôpital public.

Restez confinés si vous tenez à votre vie et si votre emploi n’est pas d’une nécessité absolue. Monsieur le Préfet de Loire Atlantique devra rendre des comptes aux salariés qui se retrouveront en réanimation, et aux familles de ceux qui seront décédés !!! Non, Monsieur le Préfet de Loire Atlantique les enjeux économiques, les intérêts financiers des plus riches d’entre vous, ne doivent pas passer avant la vie humaine. En 14-18, les travailleurs étaient des chairs à canon nous n’accepterons pas qu’ils deviennent des chairs à profits.

Pour le syndicat CGT du CHU de Nantes,

Le bateau de croisière des chantiers de Saint-Nazaire

[Le samedi soir 21 mars, une fête a rassemblé des dizaines, voire des centaines de personnels à bord.](https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-la-fete-bord-d-un-paquebot-confine-saint-nazaire-6790713)Une vidéo a été diffusée.**« La règle du confinement, en vigueur en France, n’a pas été respectée,**confirme le sous-préfet.**Mais c’est une situation juridique particulière, le bateau appartenant à une société privée. On ne va pas voir chez les gens s’ils prennent l’apéro entre amis. Est-ce qu’il y aura des suites ? Ce n’est pas ce qui m’intéresse pour l’instant. Actuellement, nous faisons tout pour organiser le rapatriement. » sans commentaire**